

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **49 (1941)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

La revue *Sammlung schweizerischer Ahnentafeln* publiée à Zurich par H.-J.-P. Zwicky renferme dans le 5^{me} cahier de son premier volume (1941) deux notices qui intéressent le canton de Vaud.

M. F.-Raoul Campiche, archiviste, a établi la *généalogie de Fr. César de La Harpe* en remontant de cinq générations en arrière, soit jusque vers 1640.

M. Hérald Jomini, sous-archiviste cantonal, nous donne dans le même recueil les ascendants du général Jomini jusqu'à la septième génération, soit jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Ce travail montre fort bien l'ascendance payernoise et vaudoise du général, avec une seule alliance neuchâteloise, et illustre ce qu'avait dit M. Paul Aebischer dans sa notice sur *L'Origine du nom de famille Jomini*, publiée en 1939 dans la *Revue d'Histoire suisse*.

M. Zwicky a donné dans le même volume une généalogie du général Guisan, au sujet de laquelle nous publierons très prochainement un article de M. H. Perrochon.

BIBLIOGRAPHIE

La Suisse et la monarchie de Juillet¹.

Les années 1830 à 1838 sont une période importante de notre histoire. Après la Restauration, où notre pays vécut sous la tutelle de la Sainte-Alliance, ces années forment une époque difficile de transition, pendant laquelle la Suisse, « régénérée » par les révolutions libérales dans la plupart des cantons, va s'efforcer d'échapper à cette tutelle étrangère, libération à laquelle elle parviendra en effet après l'affaire Louis-Napoléon, en 1838.

Cette période était déjà bien connue du point de vue intérieur ; on savait aussi que les influences étrangères, tantôt rivales et tantôt associées, intervenaient dans des domaines qui relevaient pourtant de la souveraineté fédé-

¹ Jean-Charles BIAUDET : *La Suisse et la monarchie de Juillet (1830-1838)*. Bibliothèque historique vaudoise, tome III. Librairie de Droit, F. Roth & C^{ie}. Lausanne 1941.

rale ou cantonale. On en avait déjà quelques aperçus depuis l'intéressante thèse de R.-H. Vœgeli, *Die schweizerische Regeneration von 1830—1840 in der Beleuchtung englischer Gesandtschaftsberichte*. Mais le jeu de ces influences étrangères n'avait pas été étudié dans le détail, parce qu'aucun historien suisse ne s'était encore documenté à l'une des sources les plus importantes, les archives du Ministère des Affaires étrangères, à Paris.

C'est maintenant chose faite. M. Biaudet a eu en effet accès à cette nombreuse documentation ; certaines séries ont été, en sa personne, ouvertes pour la première fois aux investigations d'un historien ; il a pu d'autre part compléter les renseignements que lui fournissait la correspondance entre Paris et l'ambassade de France en Suisse par les dépêches échangées entre le ministère des Affaires étrangères et les autres représentations diplomatiques françaises en Europe ; il a consulté d'autres fonds aux Archives nationales et ailleurs, et il a utilisé de nombreux documents déjà publiés ; si bien qu'il nous livre en fait un tableau complet des intrigues étrangères en Suisse pendant ces années troublées, enrichissant son ouvrage par la publication d'un grand nombre de documents inédits.

Années troublées en effet, et dès le début. La révolution de Juillet ayant eu un contre-coup dans presque toute l'Europe, et notamment dans la plupart de nos cantons, les souverains étrangers garants de notre neutralité prétendaient s'opposer à tout changement dans les constitutions cantonales comme dans le Pacte fédéral de 1815. C'est l'époque où le gouvernement de Louis-Philippe, soucieux d'abord de soutenir au dehors les mouvements parents de celui qui l'a porté au pouvoir en France, s'efforce en Suisse de contrecarrer l'influence de Metternich, qu'on retrouve non seulement dans les démarches de son ministre, Bombelles, mais aussi dans celles des représentants de la Sardaigne et des divers Etats allemands. Louis-Philippe est alors représenté par le comte de Rumigny, un sincère ami de la Suisse ; en défendant les intérêts de son pays, il aidera aux gouvernements suisses à résister à Metternich ; mais sa mission aura cet effet inattendu que les magistrats de notre pays auront appris, en ne cédant pas à Bombelles, à s'opposer à toute influence étrangère, quelle qu'elle soit. Cet appui de Rumigny et de la France se maintiendra jusqu'en 1835, à travers les épineuses affaires de l'expédition de Savoie et du Steinhölzli, toutes deux causées par les libertés excessives que prenaient, sur notre sol et contre les gouvernements étrangers, les très nombreux réfugiés politiques allemands, polonais et italiens.

En 1835, la situation change ; Louis-Philippe inaugure sa politique personnelle, il intervient de plus en plus dans les décisions de ses ministres ; il remplace Rumigny par le hautain et borné Montebello. C'est à ce moment que surviendront les difficiles affaires Conseil (1836) et Louis-Napoléon (1838), où l'on verra l'ambassadeur de France joindre ses efforts à ceux de ses collègues pour humilier la Suisse régénérée, pour la plus grande joie de Metternich. Seul le représentant de l'Angleterre refusera de s'associer à ce petit jeu,

qui faillit provoquer la guerre entre la Suisse et la France. L'orage s'apaisa, et la Suisse en sortit intacte, forte d'une unité morale toute nouvelle, qui ira s'accroissant dans les années qui suivirent ; en 1847, la Suisse règlera seule l'affaire du Sonderbund, avant que les puissances étrangères aient eu le temps d'intervenir ; et de 1848 datera la constitution qui créera le premier véritable gouvernement suisse, tout en respectant la souveraineté des cantons.

Il vaut la peine, en notre époque difficile, de lire ce gros ouvrage, savant, bien écrit et clairement présenté, et d'y méditer sur des temps où, comme aujourd'hui, notre pays avait des difficultés multiples, tant intérieures qu'extérieures, à s'avancer d'un pas assuré sur la propre voie où il entendait s'engager, pour mieux obéir à sa destinée en se séparant de la politique de ses trop puissants voisins.

L. J.

Alliances confédérales¹.

L'ouvrage le plus important paru chez nous à l'occasion du 650^{me} anniversaire de la Suisse est celui du professeur David Lasserre : *Alliances confédérales*. L'auteur a voulu nous placer en face des documents originaux qui sont à la base de l'origine et du développement de la Confédération, de nous en donner une reproduction aussi parfaite que possible, en les accompagnant d'une traduction française et de commentaires nous initiant à leur raison d'être, à leur importance relative, à leur clauses spéciales. Ce superbe volume est une révélation pour le grand public. L'auteur nous montre, en effet, excellemment les différentes étapes constructives de l'ancienne Confédération jusqu'en 1815. Il a utilisé les belles reproductions des pactes que la maison Roto-Sadag, à Genève, avait faites pour le volume assez semblable d'Antoine von Castelmur, *Der alte Schweizerbund*, et il leur a ajouté celles qui intéressent nos cantons romands : la combourgeoisie de Berne avec Neuchâtel en 1406, les traités de combourgeoisie de Berne et de Fribourg avec Lausanne et avec Genève en 1525 et 1526, et enfin la dernière page de l'acte d'admission de Genève en 1815.

On croit volontiers que les pactes d'entrée des nouveaux cantons dans la Confédération sont une formule toujours semblable. Il n'en est rien. Les circonstances qui les rendaient nécessaires variaient beaucoup suivant les époques et les situations politiques. Ajoutons à cela certains pactes spéciaux comme la Charte des Prêtres, le Convent de Sempach et celui de Stanz, et on comprendra la complexité du statut de l'ancienne Confédération. M. Lasserre a éclairci ce sujet et rendu ainsi un très grand service à tous ceux qui désirent mieux connaître la Suisse d'autrefois.

E. M.

¹ David LASSERRE. *Alliances confédérales*, 1291-1815. Avec les fac-similés des documents originaux. Edition Eugène Rentsch, Erlenbach-Zurich.